

PLEUDIHEN

Village



ELECTIONS MUNICIPALES et COMMUNAUTAIRES du 23 MARS 2014

21/03/2014 n°1735
www.pleudihen.fr

Infos pratiques.

Sapeurs-pompiers : 112 ou 18 (d'un fixe)
Médecin : 15 **Pharmacie** : 3237
Ambulances de La Rance :
02.96.83.38.64
Cabinet infirmier : 31 rue de Saint-Malo
02.96.88.28.57

GARDE du Réseau Bronchiolite

22-23 mars. - JASLET Morgane - 1 bis rue
de Dinan à Pleudihen ☎ 02.96.88.24.50

✓ **Salle d'Exposition 02.96.88.20.55**

Exposition des œuvres d'**Alain AGREBBE**
jusqu'au **28 mars** : Danses bretonnes et
chanteurs de rue. ENTREE LIBRE.

Tri sélectif

Prochain ramassage des sacs jaunes
dans les villages : **mardi 25 mars**.

SERVICE JEUNESSE : vacances d'hiver

Accueil de loisirs (3-12 ans) : 139 enfants
différents (38 bambys de 3-5 ans, 49 lutins de
6-8 ans et 52 tonics de 9 ans et +) sont venus
participer aux activités organisées par
l'accueil de loisirs. En moyenne, 53 enfants
présents au quotidien encadrés par 6
animateurs BAFA et une stagiaire. Les
activités de cette quinzaine étaient variées
(création d'hiver, J.O. d'hiver à Sotchi, stage
de patinage sur glace, piscine, équitation,
abracadabra), ... un programme riche et
plaisant. Rappel : l'accueil de loisirs est
ouvert tous les mercredis scolaires.

Espace ados (collège-lycée) : 59 jeunes sont
venus participer aux différentes activités
durant cette quinzaine. Rappel de la
formule : en collaboration avec les jeunes, un
planning est proposé en tenant compte de
différents paramètres (cout, transport,
encadrement, ...), ils sont donc acteurs de
leur vacances !!!! Des activités dites basics
comme l'atelier créatif a rassemblé 12 jeunes
ou encore le grand jeu 60 secondes chrono 10
jeunes. Les valeurs sûres comme le laser
Game, le patinage sur glace, le cinéma, ...
fonctionnent très bien. Les nouveautés
comme le parcours aquatique à st Malo,
dodgeball ont également bien plu.

Prochain rdv : les vacances de printemps du
lundi 28 avril au vendredi 9 mai. À noter
que la sortie programmée le mercredi 30
avril au parc du puy du fou est complète.

José Escanez

Liste des candidats au Conseil Municipal

Liste des candidats à Dinan- Communauté

UN AVENIR ENSEMBLE à PLEUDIHEN-SUR-RANCE

1- Jacques TERRIERE	13- Alain BOUGEARD	1- J. TERRIERE
2- Brigitte MAUTALENT	14- Sylvie BOUVIER	2- F. GUILLERME
3- Jean-Yves OGE	15- Robert BAZILE	3- D. DUFOUR
4- Françoise GUILLERME	16- Chantal LAIZET	4- G. BELLANGER
5- Didier DUFOUR	17- Philippe LEROY	
6- Gilberte BELLANGER	18- Elodie AYRAULT	
7- Pierrick BOURDE	19- Serge HERY	
8- Jocelyne ROUXEL	20- Isabelle MAGNAN	
9- Eric ROBERT	21- David NICOLAS	
10- Monique BLANCHARD	22- Odile PAUL	
11- Anthony MOREL	23- Marcel GASNIER	
12- Anne GAUDIN		

PLEUDIHEN HORIZON 2020

1- Michel VASPART	13- Patrice ROBIN	1- M. VASPART
2- Geneviève BONNETE	14- Nathalie PRIE	2- G. BONNETE
3- Jean-Yves PRIE	15- Sébastien GABILLARD	3- B. PANGAULT
4- Jeanine DUFÉIL	16- Isabelle MALABEUX	4- V. MEHEUST
5- Bertrand PANGAULT	17- David BOIXIERE	
6- Typhaine TARDIF	18- Ghislaine BAUDRY	
7- Didier JUIN	19- Bernard CHOANIER	
8- Françoise VAN DIEN	20 - Véronique DEHLINGER	
9- Pierre CHOUIN	21- Michel PERRUSSEL	
10- Véronique MEHEUST	22- Maelys SORRE	
11- Jean-François HULAUD	23- Jean REUNGOAT	
12- Christelle VEAUDELET		

LE MODE de SCRUTIN

- Le mode de scrutin des élections municipales et communautaires dans les communes de 1000 à 3500 habitants a changé. Il s'agit désormais d'un scrutin de liste bloquée. La suppression ou l'ajout de noms à une liste (panachage) est donc interdit : **vous ne devez apporter aucune modification à votre bulletin de vote.**

Toute modification sur le bulletin de vote le rend nul.

- Les électeurs doivent présenter un titre d'identité (la liste des titres valables est établie par arrêté du ministre de l'intérieur) :

(suite au verso....)

LISTE des PIÈCES d'IDENTITE exigées des électeurs au moment du vote
code électoral - Article R.60 / Arrêté du 12 décembre 2013

Article 1 - Les titres permettant aux électeurs français de justifier de leur identité en application de l'article R. 60 du code électoral sont les suivants :

- 1° Carte nationale d'identité ;
- 2° Passeport ;
- 3° Carte d'identité d'élu local avec photographie, délivrée par le représentant de l'Etat ;
- 4° Carte d'identité de parlementaire avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire ;
- 5° Carte vitale avec photographie ;
- 6° Carte du combattant de couleur chamois ou tricolore ;
- 7° Carte d'invalidité civile ou militaire avec photographie ;
- 8° Carte d'identité de fonctionnaire de l'Etat avec photographie ;
- 9° Carte d'identité ou carte de circulation avec photographie, délivrée par les autorités militaires ;
- 10° Carte de famille nombreuse avec photographie délivrée par la Société nationale des chemins de fer ;
- 11° Permis de conduire ;
- 12° Permis de chasser avec photographie, délivré par le représentant de l'Etat ;
- 13° Livret de circulation, délivré par le préfet en application de la loi n° 69-3 du 3 janvier 1969 ;
- 14° Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire, en application du neuvième alinéa (7°) de l'article 138 du code de procédure pénale.

Ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport, qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés.

Article 2 - Les titres permettant aux ressortissants de l'Union européenne, autres que les Français, de justifier de leur identité, lorsqu'ils sont admis à participer aux opérations électorales, sont les suivants :

- 1° Carte nationale d'identité ou passeport, délivré par l'administration compétente de l'Etat dont le titulaire possède la nationalité ;
- 2° Titre de séjour ;
- 3° Un des documents mentionnés aux 4° à 14° de l'article 1er.

LES ELECTEURS ET ELECTRICES non munis de l'une des pièces indiquées ci-dessus ne seront pas admis à prendre part au scrutin.

STADE PLEUDIHENNAIS

☞ **Vendredi 21 Mars - Championnat Foot LOISIR.**
Journée : 17. Les 30 Ans et Plus se déplacent au FC St SAMSON à 21h.

☞ **Samedi 22 Mars - Championnat Jeunes de LIGUE. Journée : 13. Les U 15 A (DRH)** se déplacent à l'US St GREGOIRE 1 à 15h30.
Championnats Jeunes de DISTRICT : Journées : 13 et 05 phase 2. Les U 18 (D1) reçoivent l'US QUESSOY 1, à 16h. Terrain synthétique. Les U 15 (D3) reçoivent l'US LANVALLAY Foot 1, à 14h. Terrain synth. **Foot à 8 de DISTRICT. U 13 A et U 13 B** : Plateaux interbassins Challenge Henri GUERIN. **Ecole de Football. U11/U10-A** se déplacent au GJ VA PLANCOET à 14h. U11/U10-B-C : rencontres à Pleudihen de 10h à 12h. Terrain synth. **U9/U8-A-B-C** : plateaux à Evran, de 14h à 16h. **U9/U8-D-E-F** : plateaux à VILDE GUINGALAN, de 14h à 16h. **U7/U6-A-B-C-D** : plateaux à TRELIVAN, de 14h à 16h. Terrains du bourg.

☞ **Dimanche 23 Mars 2014 - Championnats SENIORS de LIGUE et de DISTRICT. Journée : 12 en retard. Les Seniors A (PH)** se déplacent à RANCE Foot CAULNES 1, à 15h30. Les Seniors B (D2) se déplacent à l'ASC VILDE GUINGALAN 2, à 15h30. Les Seniors C (D3) reçoivent le Stade EVRANNAIS 3, à 15h30. Terrain synth. Les Seniors D (D4) reçoivent l'ES St MELOIR des BOIS 1, à 13h30. Terrain synth.

Le Stade Pleudihennais - soirée Tartiflette le vendredi 4 Avril à la Salle des Fêtes de Pleudihen à partir de 20h30. Menu : apéritif, entrée, tartiflette, salade, dessert, café. Tarifs adulte 14 €, enfant (-12 ans) 7€ (boissons non comprises) Réservations *jusqu'au mercredi 2 avril* auprès des encadrants, joueurs et dirigeants. Ouverts à tous. Possibilité d'acheter des parts à emporter au prix de 8 € la part.

Les RENDEZ-VOUS à la BIBLIOTHEQUE

Samedi 22 mars 2014, à 14h **PAUSE CAFE POETIQUE**
récitai poétique (chansons, percussion, poésie)
avec Roselyne FROGE, Yolande JOUANNO et Mireille BOZIC.
GRATUIT. Renseignements et inscriptions au 02.96.88.20.55

Samedi 29 mars - GOUTER POETIQUE, à partir de 14h pour les enfants âgés de 5 ans et plus (entrée libre). Venez découvrir les aventures de Grosbec, Charles et tous leurs amis du pays de Soulelit. "Cinq histoires de monstres velus, fourchus, cornus..." GRATUIT.

PALET PLEUDIHENNAIS - Programme du mois de mars:

Vendredi 21 : Challenge Club n°4 - Adhérents
Vendredi 28 : entraînement ouvert à tous.

ASSOCIATION NORD BRETAGNE des PENSIONNES de la MARINE MARCHANDE (Commerce et Pêche)

Dimanche 6 avril, à 10h - salle des fêtes de PAIMPOL, Quai Pierre Loti : assemblée générale de l'ANBPMM suivie du repas traditionnel. Un service aller-retour par car sera organisé. Prière de s'inscrire le plus rapidement possible auprès de Michel Coquart au 02.96.83.22.78

Les AMIS du PATRIMOINE - Section Randonnée - contact : Pierre Chouin : 02.96.83.33.43 Prochaine randonnée : **Dimanche 6 avril** - La Chapelle St Magloire-Pont de Cieux à Pleudihen. 8 km. Durée 2h30. Départ à 14h30 - salle des fêtes.

INSCRIPTIONS aux ECOLES

ECOLE COMMUNALE "ENTRE TERRE et MER" : L'équipe enseignante invite les familles qui souhaitent inscrire leurs enfants à venir les rencontrer. Renseignements et rendez-vous au 02.96.83.21.29

Portes Ouvertes à l'école Notre-Dame - Le rentrée de septembre se prépare dès maintenant. Le samedi 5 avril l'école Notre-Dame ouvre ses portes, de 10h00 à 13h00. Venez visiter nos locaux, 1 classe par niveau. L'équipe enseignante se tiendra à votre disposition sur les deux sites :
- 3 rue de Bellevue
- 3 rue des Frères Lamennais
Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la directrice au : 09.61.46.52.08 ou eco22.nd.pleudihen@eco.ecbretagne.org